

221C0260
FR0000124711-FS0077

2 février 2021

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 2 février 2021, la société de droit de l'état du Delaware The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 27 janvier 2021, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE et détenir indirectement par l'intermédiaire de sociétés qu'elle contrôle, 3 625 878 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE représentant autant de droits de vote, soit 2,62% du capital et des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Goldman Sachs & Co. LLC	3 076 238	2,22
Goldman Sachs International	448 960	0,32
Goldman Sachs Financial Markets Pty Ltd	56 918	0,04
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	43 156	0,03
Goldman Sachs Asset Management International	606	ns
Total The Goldman Sachs Group, Inc.	3 625 878	2,62

Ce franchissement de seuils résulte d'une diminution du nombre d'actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE détenues par assimilation, au résultat de laquelle l'exemption de trading s'applique pour le déclarant (cf. article 223-13 I, 2° du règlement général).

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, le déclarant a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés de son groupe qu'elle contrôle, 2 112 981 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1^{er} alinéa) au titre d'un contrat de « *right to recall* » portant sur autant d'actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE et lui permettant de rappeler à tout moment les actions visées par le contrat.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, le déclarant a précisé détenir 58 050 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE réparties comme suit : (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la détention de 15 contrats « *equity swap* » à dénouement en espèces, exerçables entre le 15 février 2021 et le 27 janvier 2023.

¹ Sur la base d'un capital composé de 138 472 385 actions ordinaires représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.